

## **Projet de Solidarité à Taroudannt (MAROC)**

### **DATE**

Construction d'adductions d'eau et d'un réseau d'assainissement pour 7 villages de la province de Taroudannt (Royaume du Maroc) depuis décembre 2008.

### **CONTEXTE**

La loi « Oudin-Santini » permet aux Agences de l'eau d'apporter des financements aux projets de solidarité, donnant à des populations du sud accès à l'eau potable et à l'assainissement. L'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée & Corse a intégré cette possibilité dans son 9<sup>e</sup> Programme. S'agissant de coopération décentralisée, l'Agence recherche des projets qui mettent en relation des maîtres d'ouvrage de ses bassins avec des interlocuteurs locaux et ONG qui assurent une pérennité aux projets.

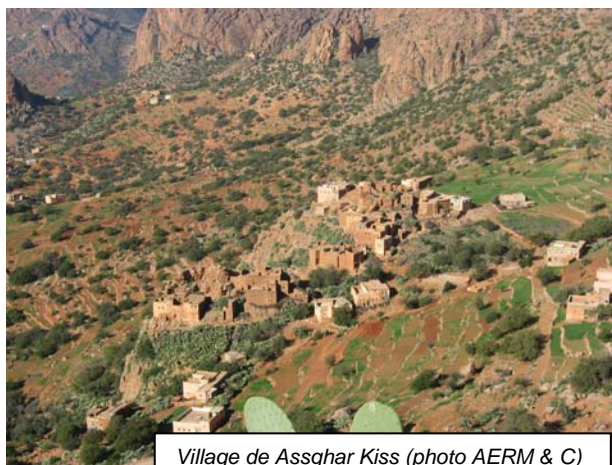
### **PROBLEMATIQUE**

La province de Taroudannt est située au sud du Maroc dans le bassin du fleuve Souss. L'Agence de Bassin Hydraulique du Souss Massa Drâa, qui a autorité sur le bassin de ce fleuve, a mis en place une collaboration avec l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée & Corse depuis 2005, ce qui a permis de bien valider le projet. La Communauté Urbaine de Lyon, son fermier Veolia, a décidé de soutenir financièrement le projet de développement de l'adduction d'eau potable et d'assainissement. Ce projet est mis en œuvre par l'association « Migration et Développement » créée en 1986 par des migrants marocains pour promouvoir des actions de développement dans les régions d'origine de l'émigration.

### **ACTIONS MENEES**

#### **SOLUTIONS APPORTEES PAR L'AGENCE**

Le projet consiste à mettre en place des réseaux d'eau potable et d'assainissement dans 7 villages de montagne de la région de Taroudannt. Il donne accès à l'eau potable pour 2 768 personnes et l'accès à l'assainissement pour 916 personnes.



Village de Assghar Kiss (photo AERM & C)

Le montant du projet est de 210 000 Euros HT, avec un financement de 35 000 Euros par le Grand Lyon, 35 000 euros par l'Agence de l'Eau, 35 000 Euros par Veolia et 105 000 Euros par des financements marocains. L'Agence a instruit le dossier et validé le financement du projet. Par ailleurs, l'Agence, au cours d'un déplacement dans le cadre du jumelage avec l'Agence de bassin marocaine, a pu suivre et aider l'avancement des travaux financés.

### **SUITES ENVISAGEES**

Le Royaume du Maroc fait partie des zones d'intervention prioritaires de l'Agence. D'autres projets de solidarité, dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement seront évalués et financés à l'avenir. D'ailleurs, trois projets « orphelins » sont à la recherche d'un maître d'ouvrage et financeur pour présenter ces projets à l'agence ([Pour en savoir plus](#)).

L'Agence utilise ses relations avec les deux Agences de bassin marocaines pour mettre à disposition des acteurs français et marocains les informations nécessaires aux projets de solidarité.